



Logement Fraternité

Informations

L'enfant et la rue (suite...)



Rentrée scolaire, il y a eu : les petites têtes blondes (ou brunes) ont repris le chemin de l'école « laïque et obligatoire », chère à Monsieur Jules Ferry.

Et pourtant en cette rentrée 2024, nous ne pouvons pas oublier les 2 043 enfants (dont 467 âgés de moins de 3 ans) restés sans solution d'hébergement à la suite de la demande de leur famille au 115 (comptés dans la nuit du 19 au 20 août) Ces chiffres ont été publiés par l'UNICEF et la FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité). C'est beaucoup et c'est trop !

C'est mieux qu'en 2023 (3 000 enfants recensés en octobre) mais force est de constater la hausse continue : + 27 % par rapport à 2022 et + 120% par rapport à 2020.

Au-delà de la froideur des chiffres, comme le rappelle Adeline Hazan de l'UNICEF, « À partir du moment où on n'a pas de logement, on ne peut pas aller à l'école dans de bonnes conditions, on ne peut pas bien se soigner et le développement de l'enfant n'en sort pas indemne ». Et des adolescents à la rue, c'est accroître le risque de trafic, de prostitution.

Quelles solutions ? Il revient aux politiques d'aider très rapidement à la relance de la construction de nouveaux logements (en panne depuis plusieurs mois : 376 000 logements autorisés en France en 2023 contre près de 500 000 en 2022) en prenant les mesures qui s'imposent (aide à la maîtrise foncière, allègements réglementaires, soutiens financiers, développement de la construction de logements sociaux...). Il revient aux associations de la solidarité de faire pression pour l'ouverture de nouvelles places d'hébergement d'urgence pour l'accueil des personnes en situation d'urgence sociale « et particulièrement pour les plus de 2 000 enfants encore à la rue en cette rentrée scolaire » comme l'écrit Pascal Brice, président de la FAS dans sa lettre adressée au nouveau premier ministre Michel Barnier le 13 septembre.

Le « logement pour tous » ne doit pas rester qu'un slogan et de simples mots ! Il en va de l'avenir de ces enfants.

Philippe Josse - Président de Logement Fraternité

Ker Coët est ouvert

Après avoir reçu en legs en 2020 la villa de Ker Coët, le Secours Catholique a procédé à la rénovation complète de cette villa de Pornichet afin d'accueillir tout au long de l'année des personnes n'ayant souvent aucun moyen de passer quelques vacances en villégiature dans la région.

Avec six appartements indépendants, chacun équipé d'une salle de bains et d'une kitchenette, elle peut héberger jusqu'à 15 personnes. Les espaces communs, tels que le bureau d'accueil, la salle de séjour-cuisine, le salon, la salle de jeux et le vaste jardin aménagé, ajoutent une dimension conviviale à leur séjour.

Logement Fraternité a participé aux travaux d'aménagement de cette villa qui a accueilli cet été ses premiers vacanciers.





La douce soirée du Printemps de la Fraternité

Organisée en remplacement de la Nuit de la Fraternité, la soirée du Printemps de la Fraternité a tenu toutes ses promesses en accueillant le jeudi 21 mars 2024 plus d'une centaine de bienfaiteurs dans l'écrin charmant des salons Mauduit à Nantes

La solidarité, c'est bien, c'est bon. Et c'est surtout utile pour soutenir ceux qui en ont besoin. Mais point de solidarité sans un minimum de ressources financières. Des ressources qui pour le cas de l'association « Logement Fraternité » proviennent quasi essentiellement de la générosité de quelque 150 donateurs privés, particuliers et mécènes compris. La soirée, payante, leur était donc dédiée en grande partie pour partager

ensemble et dans la convivialité ce qui fait sens dans nos engagements réciproques. Et pour également faire découvrir également l'association aux amis des amis et développer le réseau.

Philippe Josse, président de l'association, prenait la parole pour remercier les personnes présentes et notamment Lyliane Jean, vice-présidente du Conseil départemental de Loire-Atlantique. Et pour rappeler le

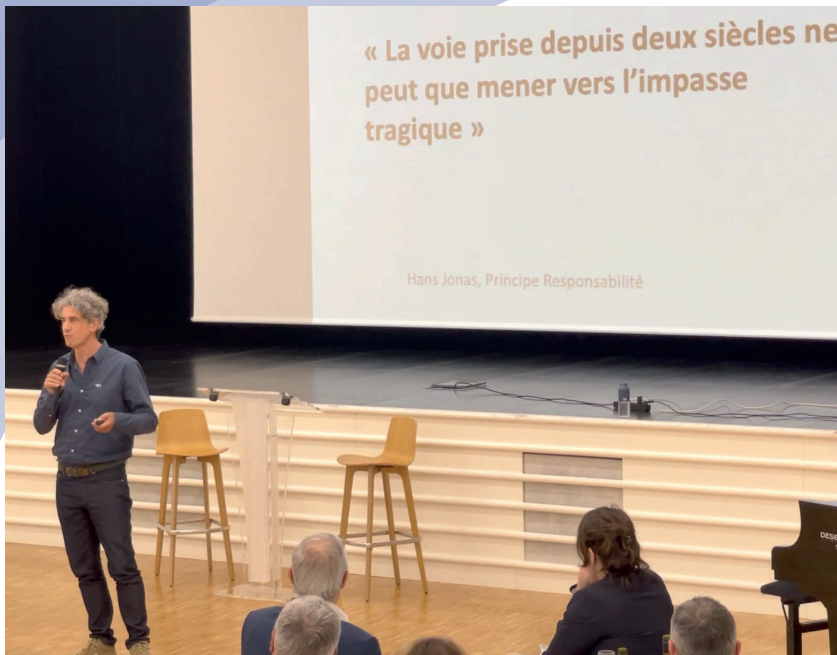


Jean Delavaud né en 1935 est le fondateur de « Logement Fraternité » créé en 1996. Juriste de formation, Jean est un humaniste qui tout au long de sa vie a mis la dignité de l'homme au cœur de toutes ses actions. Extrait de l'un de ses poèmes.



« (...) Cela devait en être fini de voir tant de gens sans abris. Hélas, regardez autour de vous, des gens errants à la rue, il y en a partout. Dans les associations, vous les avez tous vus, des gens de toutes origines à la rue. En ce monde, qui l'aurait cru, nous fabriquons des travailleurs pauvres, des exclus. Ce sont des ouvriers, des ingénieurs, des drogués, des handicapés, des gens dans la pire galère, migrants ou français dans la misère... »





chemin parcouru par l'association depuis 1996 et sa contribution à l'hébergement et à la réinsertion des plus démunis. Jean Delavaud, le fondateur de l'association, gratifiait l'assemblée de deux poèmes émouvants (voir encadré) et la nécessité de rester éveillé face à la situation des plus démunis.

Entre le plat principal et le dessert, Yannik Roudaut, ancien journaliste économique et financier, et essayiste, stimulait l'assemblée en donnant une conférence-

débat autour de son dernier ouvrage, « Quand l'improbable surgit ». Un exposé captivant, construisant des passerelles entre les enjeux sociaux, sociétaux, écologiques, économiques et philosophiques d'un monde en plein chambardement. La soirée était bercée par les talents musicaux conjugués du guitariste Rémy et de la pianiste Irina.

Un bien bel événement dont le bénéfice alimentera le financement des prochaines actions.



Merci aux partenaires

- Le groupe Primalsys
- Le GHR Grand Ouest, avec Olivia Delezinier et son équipe du restaurant Lus'in du Bouffay aux fourneaux, mais aussi Ouest Boissons, Transgourmet, Cafés Merling et B.T.M.
- Super U Dalby
- Eurest
- L'école hôtelière du Lycée Nicolas Appert
- L'agence Nouvelle Vague et Goubault imprimeur
- Pianos Desevedavy

Trois questions à Dominique Goubault, P.-D.G. de Goubault Imprimeur (La Chapelle-sur-Erdre)



En quoi l'entreprise Goubault est-elle un « Imprimeur engagé » ?

Sur le plan professionnel, cela veut dire que nous sommes toujours prêts à répondre aux demandes des clients, que nous tenons nos promesses, nos engagements. Nous sommes combatifs et réactifs. Nous faisons notre métier depuis 1897. Et depuis quatre générations, nous tentons de nous réinventer pour répondre aux besoins actuels.

Sur le plan sociétal, nous pensons que c'est le rôle d'une entreprise d'être partenaire de ceux qui donnent de leur temps pour les plus déshérités.

Pourquoi soutenez-vous depuis plusieurs années Logement Fraternité, via la fabrication de newsletters, flyers... ?

Nous avons fait le choix de ne pas nous engager dans le sponsoring sportif ou culturel mais de mettre en place des actions de mécénat, en soutenant des gens et des associations qui œuvrent pour les femmes battues, les gens dans la rue, les personnes en situation de handicap. Ainsi nous avons été aux côtés des initiateurs à Nantes du restaurant « le Reflet » et du « Café joyeux ». Mais nous souhaitons travailler dans la discrétion...

C'est dans ce cadre que depuis une vingtaine d'années nous soutenons Logement Fraternité. Ce partenariat s'est fait naturellement, suite à des rencontres avec Jean Delavaud et à l'implication d'un de nos anciens salariés qui nous ont sensibilisés aux drames vécus par les gens dans la rue.

Est-ce que ce soutien à Logement Fraternité s'inscrit dans une politique globale d'actions solidaires ? Avez-vous mis en place une politique RSE ?

Une entreprise, cela ne se résume pas à un résultat financier. La performance globale, c'est la manière dont on produit, c'est le respect du client. On essaie d'être une entreprise qui n'abîme personne. Ni nos collaborateurs, ni nos fournisseurs, ni l'environnement. Sur ce dernier point, nous sommes certifiés Iso 14001 depuis 2007. Cela s'inscrit dans ce que l'on a appelé une « trajectoire RSE ». Au-delà des sigles, nous essayons au quotidien de favoriser l'autonomie et la responsabilisation de nos quarante salariés, mais aussi de veiller à l'équité sociale, à la féminisation des postes, y compris dans la production.

Habitat et Humanisme 44 30 ans déjà !

Le 31 mai dernier, Habitat Humanisme Loire Atlantique a célébré son anniversaire. Le Président Philippe Gambey (élu en 2022) a pu rappeler le chemin parcouru avec l'aide des investisseurs privés : de l'opération du 10 rue Lamartine à NANTES en 1997 (six logements) à l'immeuble Saint-Augustin en 2022 (maison intergénérationnelle de 52 logements et pension de famille de 14 logements).

Autre opération remarquable : en 2014, HH a acquis un immeuble, propriété de l'État, rue de la Bastille, pour en faire une maison intergénérationnelle de 21 logements baptisée Tissatout et une micro-crèche de 10 berceaux « Les Berlingots ».

En conclusion, Bernard Devert, président Fondateur de HH, a eu cette formule : « Égalité, Fraternité et Utopie ». Aux côtés d'HH, Logement Fraternité a souvent répondu présent.



La situation financière de Logement Fraternité à fin 2023

La collecte : en baisse

41 165 € ont été collectés auprès de 160 donateurs privés : 31 805 € de dons de particuliers auxquels s'ajoute le mécénat d'un montant de 8 745 € et les bénéfices d'un concert de chants marins « Ar Vag » (615 €). La collecte totale est en baisse (-25%). D'où l'urgence pour chacun d'entre nous de se mobiliser !

La redistribution

● Aides aux associations partenaires : 22 285 € contre 49 394 € en 2022

- Trajet : aménagement de dix-huit Tiny Houses (6 600 €)
- L'homme debout : participation pour l'achat d'un camion (2 500 €)
- Solidarité Estuaire rénovation d'un T4 et d'un T3 à Nantes, d'un T2 à Casson (7 068 €)
- Brin de caquette : achat de cent gourdes isotherme (1 245 €)
- Hepdalé : remplacement d'un sèche-linge (3 000 €)
- SOS femmes Vendée achat de mobilier pour un T4 (1 872 €)

● Aides aux particuliers :

Avec 25 090 € redistribués, les aides aux particuliers sont en forte croissance avec une augmentation de 6 298 € par rapport à 2022.

● La distribution des 400 sacs de couchage pour 22 260 €

Le montant total versé pour la redistribution est de 69 635 € contre 85 952 € en 2022.

Pour faire un don en ligne

Le site sécurisé par la Caisse d'Épargne pour les dons en ligne a été modifié. Il est désormais nécessaire pour faire un don à Logement Fraternité par Internet de se connecter à : https://jepaieenligne.systempay.fr/LOGEMENT_FRATERNITE ou plus simplement en allant sur notre site logement-fraternite.org puis en cliquant sur le logo "Faire un don". Vous pouvez aussi scanner le QR code ci-contre.

Pour tous renseignements : logement-fraternite@orange.fr et tél. 02 40 12 04 86.

Cette année, déduction fiscale à hauteur de 75% pour des dons jusqu'à 1 000 euros.



Directeur de la publication : Philippe Josse
Site : www.logement-fraternite.org
e-mail : logement-fraternite@orange.fr
Tél. : 02 40 12 04 86
Dons adressés à **Logement Fraternité** :
4 rue Racine, 44 000 Nantes

